

Du corps en prison

René Monami

« Chaque geste est une auto-présentation de la personne dans le monde. Lorsque ce geste est répété, il s'incarne à chaque fois un peu plus et réalise toujours, corporellement aussi, ce qu'il exprime de bon ou de mauvais ».

K. G. Dürckheim

Une fenêtre s'ouvre sur le milieu carcéral, lieu où des êtres sont privés de liberté, du fait d'en être passés par le délit et plus spécialement dans ce lieu où j'interviens, par le crime. La prison est un lieu où le corps est contraint, tant dans l'espace que dans le temps, par une cellule de 9 m², par des heures spécifiques pour les douches, la promenade et pour une grande part des activités du quotidien. Chaque mouvement est sous contrôle tant par la vidéo-surveillance, les surveillants et par le regard des codétenus eux-mêmes. Aussi c'est au cœur de ce rythme de vie, dans cette promiscuité, que chacun traverse ce temps de la peine qui n'est pas sans effet sur le corps et l'esprit de la personne.

Je rencontre Marc ¹ dans cette Maison Centrale dans laquelle je pratique depuis de nombreuses années, lieu d'incarcération pour des personnes condamnées à de longues peines, allant de 15 ans, 20 ans, 30 ans, jusqu'à la perpétuité pour certains.

1. Le nom et certains éléments ont été transformés afin de respecter l'anonymat de la personne.

Lors de notre première rencontre Marc avait déjà fait cinq ans dans un autre lieu pour cette condamnation et disait d'emblée souffrir de l'enfermement, « *je suis claustrophobe* », il ne me cachera pas son affaire criminelle, qui à ce moment le renvoyait à quelque chose « *d'horrible* » ; me conte-t-il. Oscillant entre la plainte concernant les conditions d'incarcération, la culpabilité et la honte ; il décrit sa situation d'indigence et ses difficultés de santé qui n'ont cessé de se cumuler. Se décrivant de manière dévalorisante, il en dit long sur le regard qui a pu être porté sur lui. Dans le même temps il cherche à comprendre ce qui s'est passé, il cherche à savoir, il souhaite clarifier ses « actes » ; me précisant qu'il a toujours été suivi dans son parcours carcéral.

Une parole sonnera différemment lors de cette entrevue lorsqu'il énoncera qu'il souffre d'ostéoporose ; « *la maladie typique des homosexuels* ». Qu'y avait-il à entendre dans cette excroissance du dit ? D'autant plus que dans son discours revenait comme un refrain ; « *vous comprenez ?* », qui ponctuait les séances et résonnait à la manière d'un appel à être compris, entendu et aimé comme chaque petit d'homme advenant à la vie.

De la plainte du corps

Dans un premier temps, les séances prenaient la couleur de la plainte, le fait de ne pas pouvoir travailler alors que dans la prison précédente il était responsable de la bibliothèque et tout le monde en était satisfait, « ça se passait bien avec le directeur ». Il vivait cela comme une injustice et me disait qu'on lui renvoyait qu'il avait une reconnaissance handicapée qui ne permettait pas de « le classer »².

Les contradictions ne manquent pas dans la vie carcérale, comme dans la vie tout court, mais dans le quotidien pénitentiaire elles prennent une intensité souvent plus importante dans cette sensibilité à ce qui est jugé juste et injuste. Les plaintes portaient également sur ses douleurs dans l'ensemble du corps, ses problèmes osseux et de décalcification pour lesquels il avait cette reconnaissance de handicap. D'ailleurs, c'était depuis l'adolescence qu'il traînait cette scoliose signant sa manière de marcher dans les cursives, avec en plus ses difficultés respiratoires liées à des allergies et à une fragilité constitutionnelle. C'est un homme d'environ 1,50 m, visage émacié, très maigre, vouté avec une démarche fragile. Maigre à l'excès, son allure squelettique, révélait cette fragilité au regard de l'autre, le positionnant d'emblée comme un sujet pouvant être victime et à protéger dans un milieu aussi hostile que se révèle la prison, dans ce sens il ne manquait pas de me témoigner l'une ou l'autre circonstance du quotidien qu'il « *subissait* ». Il dénonçait régulièrement sur un ton plaintif les injustices qu'il observait, subissant des brimades de codétenus, des paroles malveillantes de sur-

2. Expression désignant le fait d'attribuer un travail à une personne détenue.

veillants qui le renvoyaient à son parcours personnel, une souffrance morale qui devenait corps souffrant par des douleurs multiformes. Les plaintes concernant ses codétenus et « *la mentalité* » dans ce lieu l'affectait, sensible à cette ambiance qui filtrait et qui semblait le transpercer, il dénonçait l'« *hypocrisie lamentable* » qu'il percevait dans le discours des personnes qu'il était amené à côtoyer.

Lorsqu'un nom devient corps

Revenons un instant sur quelques fragments de son parcours qu'il a égrené au cours des 6 ans où nous nous sommes rencontrés. Troisième d'une fratrie de cinq, Marc dira peu de choses concernant son père, sinon qu'il ne portait pas le même patronyme que le reste de la fratrie. Il raconte que sa mère s'était séparée de M. P. alors qu'elle avait déjà deux enfants de ce dernier, pour aller vivre avec M. D. dont elle attendait un enfant et qu'il reconnaitra ; Marc. Puis elle reviendra vivre avec M. P. et aura encore deux autres enfants ; il ressentira de la honte de se nommer autrement que l'ensemble de la fratrie. Ce nom différent accentuait son sentiment d'être décalé des autres frères et sœurs, jusqu'à son apparence physique.

Son patronyme inscrivait dans cette famille quelque chose de l'infidélité de sa mère, d'une rupture ou d'une parenthèse, dans le cours de leur histoire et il en portait le nom. Cela n'a pas manqué de le questionner et à l'école il ne pouvait que s'y confronter lorsqu'il était amené à répondre à l'appel. Ce nom a construit une part de son identité clivée qu'il ne parvenait pas à concilier au regard de l'extérieur, des élèves et des gens, ni dans son rapport à sa fratrie. Marc en percevait une forme de honte, dira-t-il. Cette différence dans son nom, dans cette part de soi inintégré car sans parole, en faisait un être à part. Il était maltraité à la maison, victime à l'école, cherchant à construire tant bien que mal son identité qui, dans les interactions avec autrui, rencontrait le rejet dans le regard, la souffrance morale dans les brimades et dénigrement ainsi que la douleur dans les coups perçus. En grandissant sa morphologie montrait cette différence aux yeux de tous, accentuant sa perception qu'il n'était pas comme les autres (sa fratrie), la validant dans le même temps et le confirmant par la différence des traitements dont il bénéficiait, à savoir les maltraitances. Cette identité, très tôt, s'est trouvée en bute à des fixations qui ont pris une dimension corporelle, conditionnant son rapport à l'existence.

Concernant sa mère il la décrira comme « *castratrice* » et contera le fait que lorsqu'il était amoureux d'une fille, la mère n'était pas d'accord. La terminologie qu'il emploie nous dit combien il a côtoyé l'univers de la psychologie, en rencontrant des psychologues et en se penchant sur cette littérature. Toutefois, cela ne présume pas du chemin intérieur, les représentations qu'il peut associer font souvent effet de rationalisation mais ne s'inscrivent pas forcément en pro-

fondeur. Au contraire, ce qui semble s'inscrire serait plutôt de l'ordre du symptôme dans le corps, l'indicible et ce qui n'a pas pu être élaboré. Dans son souci de comprendre, Marc passe par la rationalisation comme nous pouvons l'observer avec d'autres patients, mais le chemin d'intégration est plus complexe afin que le rapport au quotidien en soi transformé. Ce qui fait effet de symbolisation reste encore barré.

Par ailleurs, il a pu dire ; « *il faut que j'évite ma mère* », il fait état de maltraitance tant de sa mère que de ses camarades d'école, « *de 5 ans à 15 ans on se foutait de moi* ». Pourtant il restait dans ce besoin de faire plaisir à l'autre, avec cette peur de décevoir, ne pas dire non. « *Ma mère faisait peur à tout le monde, retient-il, c'était une sorcière* ».

Étant jeune, il s'isolait, se cachait, recherchait la solitude plus pour se protéger que par goût, il était considéré comme « *pestiféré* », « *parasite* », « *on ne s'occupait pas de moi* », me ressassait-il souvent. Malgré ses plaintes il n'était pas entendu, ni à la maison, ni par le directeur de l'école, ni par les autorités quant à ce qu'il vivait. Le premier mot, raconte-t-il, est sorti vers 5 ans, son retard et ses troubles du langage ont accentué son vécu ; « *j'étais la risée de la classe* ».

Avec sa propension à imaginer, Marc parlait à son ours, un objet transitionnel investi, cela lui permettait de créer un espace où il ne se sentait pas seul.

« *Tout a commencé lorsque j'ai quitté la ville de C.* » m'évoque-t-il, la séparation, la perte, l'abandon, tout spécialement du Président du club de gymnastique qu'il avait investi et qui s'occupait bien de lui, de quelques repères qui stabilisaient encore le jeune Marc, une figure paternelle qui tenait cette fonction structurante pour un temps.

Du corps à la rêverie cherchant un appui dans la réalité

Aujourd'hui, son vécu dans le milieu carcéral s'y apparente, il se vit mis à l'écart, malmené voire maltraité. Il se présente comme un enfant battu demandant à être compris et dans le même temps inscrivant dans le corps ces parties du texte de sa vie, non encore élaborées. Ses plaintes, sa recherche de compréhension, ses somatisations, se présentaient me semble-t-il comme autant de tentatives de dénoncer cette souffrance qu'il vivait dans un « *subir* » et une recherche de construire cette figure rencontrée jadis, stabilisatrice, protectrice et qui le valorisait. Souvenons-nous du président du club de gymnastique qui le valorisait, de plus la discipline que peut impliquer un tel sport participait à créer ce cadre stabilisant et narcissisant faisant le pendant quant à ce qu'il vivait au sein de son milieu familial. Figure paternelle qui se posait aussi comme protectrice et qu'il cherche dans ce milieu carcéral souvent insécure à travers un professionnel ou un codétenu. Mais au travers de cette figure, il s'agit d'un appel à cette fonction paternelle par une parole, un regard, un accueil inconditionnel qui aurait pu ordonner la pulsion vers un devenir structurant, ne se fixant pas exclusivement sur le corps.

Ce lieu d'incarcération, loin de la dimension du supplice des siècles précédents, garde dans ces conditions cette « prise sur le corps » comme l'énonce M. Foucault³, par cette « privation de liberté » qui impacte le sujet dans son espace/temps vécu. La durée de la peine fait son œuvre, qu'on le veuille ou non et travaille le corps et l'esprit insidieusement. Par ailleurs il n'en suffit pas, M. Foucault souligne qu'un « châtiment comme la prison n'a jamais fonctionné sans un supplément punitif qui concerne bien le corps lui-même : rationnement alimentaire, privation sexuelle, coup, cachot. Conséquence non voulue, mais inévitable, de l'enfermement ? ». Il rajoute « En fait la prison dans ses dispositifs les plus explicites a toujours ménagé une certaine mesure de souffrance corporelle ». Les personnes détenues ne manquent pas de le dénoncer, de le critiquer ou de s'en plaindre lors des consultations.

Nous comprenons que ce qui peut faire effet de valorisation et de sentiment d'être entendu soit quêté. Marc ne trouvait-il pas cette valorisation dans son travail à la bibliothèque et dans les livres qui nourrissaient son imaginaire, dans la valorisation de son professeur de gymnastique, la parole encourageante d'une sous directrice dans le lieu d'incarcération précédent ? Souvent lors des séances, la plainte laissait place à un imaginaire plus ou moins florissant, « *j'aime la nature* », « *les prés en fleurs* », « *le chant des oiseaux* »... autant d'images bucoliques, parfois même infantiles, qui posaient un baume adoucissant sur la dureté de la vie carcérale. En effet, le quotidien en prison renvoie à un temps d'existence où le corps est contraint, surveillé, enfermé, puni, à travers tous les rouages subtiles que peuvent receler les interactions entre des murs austères d'une prison. Les relations entre surveillants et détenus souvent chargées d'ambivalence quant à leur rôle devant allier surveillance et insertion, laissent cette marge d'ouverture bien que souvent vécue comme un flou. Aussi les personnalités des uns et des autres se rejouent dans cette interface et peut verser vers un « faire payer » ou un « punir » un peu plus, en n'ouvrant pas la cellule, en faisant attendre pour aller à la douche, en pratiquant une fouille de sorte humiliante, etc. Autant d'actions qui impactent le corps et la personne entière, condamnée à la privation de liberté.

N'est-ce pas un lieu qui renvoie à la violence, la jouissance, la recherche d'une limite protectrice, un lieu où chacun tente de tisser des représentations sur une réalité souvent incompréhensible, où chacun recherche une forme de sublimation dans cette évasion imaginaire qui rencontre si rarement une fenêtre symbolique.

Comprendre pour intégrer ce chemin de vie, n'était-ce pas l'effort de Marc ? Et pourtant la honte et la culpabilité le suivent comme son ombre.

Un tournant s'est opéré lorsqu'il a été « classé » aux ateliers, bien qu'étrange comme orientation en raison de ses difficultés, il s'en était contenté et l'avait in-

3. Michel Foucault (1975) : *Surveiller et punir*.

vesti comme un possible. Gagner de l'argent pour s'extirper de son statut d'indigent, réaliser une activité dans ce quotidien de l'enfermement, trouver une valeur aux yeux des autres et à ses yeux, même s'il aurait trouvé plus de satisfaction en travaillant à la bibliothèque. Il était important pour lui de gagner de l'argent afin de payer « *les parties civiles* », payer ses dettes par rapport au fond de garantie. A partir de cette période les plaintes n'ont plus été sur le devant de la scène du discours, un peu plus en retrait, elles laissaient place à un temps d'approfondissement des faits, au regard de ses vécus qu'il associait immanquablement.

Cet homme voûté marchant dans le couloir, d'un pas haché et mal assuré, laissant ses bras se balancer sans harmonie, comme désarticulés, ainsi se dirigeait-il dans ma direction avant d'entrer dans le bureau et s'asseoir avec un soupir. Fragile se montrait-il, désirant le bien de tous m'affirmait-il, victime incomprise manifestait-il, aussi l'irritation ressenti de manière contre transférentielle durant les premiers mois d'accompagnement pouvant susciter une amorce d'agressivité ou de rejet, m'imposait d'en observer et d'en analyser les ressorts régulièrement. Par ailleurs, les contenus qui renvoyaient à des constructions imaginaires, qui défensivement le protégeaient de la violence qu'il pouvait vivre dans le quotidien, produisaient aussi une forme de répit voire de soulagement dans ce que je pouvais ressentir lors de ces consultations. Aussi, cette attention à ce qui se jouait en moi-même m'indiquait et m'aidait à clarifier la dynamique de cet accompagnement.

Ce même comportement à l'œuvre dans le quotidien ne trouvait pas nécessairement ce recul et cet espace de non réactivité que l'on peut expérimenter en thérapie. Toutefois, cette manière d'être raconte la construction de son identité et de son rapport à l'autre et au corps pour ce qui nous occupe dans ce texte. La figure maternelle pour lui s'est présentée comme un contact « maltraitant » et à « fuir », dans ce sens ce qu'il a pu dire de son rapport aux femmes éclaire ce mouvement de mise à distance. Lors de la première expérience avec une femme, il en ressort en ayant attrapé des morpions, à la seconde, il en parle à la manière d'une scène traumatisante, une femme qu'il avait rencontré (elle avait 40 ans alors qu'il en avait 18) « *s'était déshabillée et elle avait des tuyaux dans le ventre* », « *je me suis sauvé* ». Dans cette quête maladroite de l'amour, il ne trouve d'autre recours que la fuite comme réponse réactive qui l'isole de cette part de soi ; cette part la plus profonde que nul ne peut pervertir, comme disait Ch. Bobin ⁴, et à laquelle il tentait encore de s'ancrer dans le rapport à une femme. Dans le même temps, par ses expériences corporelles Marc était confronté à son vécu de « *parasite* » et au dégoût du corps de la femme comme de son propre corps. Cette vision de l'intimité de la femme habitée par de l'étrange et du différent le renvoie à de l'inhumain (morpions et tuyaux), aussi était-il ramené à son propre vécu d'étranger et de différent dans sa famille.

4. Christian Bobin, *L'enchantement simple*, 2002, Ed. Gallimard

La peur de l'autorité vécue au filtre de la figure maternelle, dominatrice, despotique et méchante l'a enfermé. Dans le même sens, la déception avec les femmes l'a conforté dans cette mise à distance des femmes et des adultes. Aussi, la peur des adultes l'a orienté vers les mineurs, a-t-il pu témoigner, voire conclure.

Un souvenir est venu ponctuer les séances produisant un peu plus de légèreté face au contenu souvent lourd et chargé d'émotions paradoxales.

A 12 ans, il se souvient de la perte de sa grand-mère. Peu de temps après il tombe amoureux du copain de son oncle qui avait 18 ans (association avec l'une des victimes qui avait 12 ans), par ailleurs alors qu'il avait 14 ans, il découvre l'attirance pour les garçons avec cet oncle de 18 ans. Quand une perte survient comment est-elle comblée? Force est de constater que le manière dont Marc a pu se structurer, conditionne le « choix d'objet » au sens analytique et sur ce mode existentiel qui tend à maintenir un équilibre. Au cours de son développement pulsionnel et comme nous l'avons vu plus haut, les investissements des figures parentales semblent n'avoir pas favoriser la structuration de Marc. Il disait, « *de 5 ans à 15 ans on se foutait de moi* », aussi dans cette phase de l'enfance qu'il a traversé avec retard (souvenons-nous de son rapport au langage); l'hypothèse de points de fixation au cours du stade anal se réactivent à l'adolescence lorsqu'il se découvre dans les relations avec son oncle.

Il lui a fallu longtemps pour assumer ouvertement qu'il était « *gay* » me dit Marc, « *une libération* ».

Se sentir reconnu et accepté dans son identité, l'assumer aujourd'hui ouvertement sans peur lui permettait de s'ouvrir, aussi bien à soi qu'aux autres.

En effet, longtemps il s'est menti quant à son orientation sexuelle, souvent il entendait « *sale PD je vais le frapper* », ce qui augmentait ses peurs et le fait de se cacher. Concernant l'homosexualité il évoque le fait qu'avant c'était considéré comme une maladie, le regard et le jugement de l'autre était difficile à assumer. Il se sentait toujours de trop et se comparait aux autres.

Aujourd'hui, Marc assume et revendique le fait d'être « *gay* », dit avoir « *envie de grandir* ». Il ne se sent plus dans le déni, il se sent plus tranquille dans sa conscience.

A ce stade du travail thérapeutique les plaintes concernant les somatisations et son rapport à ce qu'il percevait (et/ou était) d'injuste s'estompaient dans la mesure où s'inscrivaient dans la réalité des repères tangibles qui lui permettait d'expérimenter et de s'éprouver un peu plus en accord avec lui-même. Dans le même temps, apparaissaient sur la base de son imaginaire, des espoirs et des projets pour sa sortie.

Se découvrir, s'assumer et affronter un devenir

La vie dans un milieu carcéral ne peut que pousser le sujet à rêver la liberté. Mais quelle liberté? Celle rêvée est toujours confortable mais celle à réaliser met la personne au pied du mur. Nous avons pu rédiger lors un précédent article ⁵, combien le moment de la sortie pouvait être accompagné d'angoisses majeures réactivant les événements les ayant conduit à l'enfermement, favorisant une reprise de suivi pour certains, réactualisant de l'agressivité ou de la violence, conduisant à un défilé des somatisations voire réagissant en un passage à l'acte suicidaire.

Marc, enfant, s'était réfugié dans son espace imaginaire où il créait du lien avec un personnage qu'il s'inventait, où il déambulait dans la nature ; il me faisait des descriptions idylliques d'une nature belle et bienveillante, les oiseaux chantaient, une harmonie et une paix y régnaient. Lorsque la rudesse de la détention se faisait trop sentir, la séance voyait apparaître comme pour contre balancer ce quotidien, ces tableaux apaisés.

Dans ce sens, la date de la demande d'une possible conditionnelle approchait et imaginer sa sortie et une future vie à l'extérieur devenait plus concret. En rupture avec les membres de sa famille, sans contact, sur qui pouvait-il compter à l'extérieur ?

Pourtant, Marc recherchait du lien hors les murs, par des correspondances (via l'intermédiaire d'associations), il cherchait à renouer avec la famille, en l'occurrence une tante. Cette perspective de construire un projet pouvant se réaliser le stimulait, cette articulation entre rêverie et réalité devenait à nouveau possible avec « *une conscience plus claire* » de qui il était ; me rappelait-il. Or, cette effervescence de pensées était accompagnée d'une culpabilité intense et d'un éprouvé de honte qui lui était douloureux. Entre le corps et l'imaginaire la tension cherchait à se résorber mais en consultation cette tonalité douloureuse qui ne laissait pas de doute quand à son inscription psychique, revenait très régulièrement. Son rapport à une demande de sortie en conditionnelle restait ambivalente. Cette conscience aigüe du mal fait à autrui ne le lâchait pas, tout en rêvant d'avenir les reviviscences concernant les faits le taraudaient. Sa tendance à la dévalorisation, ses peurs et ses angoisses, les éléments dépressifs lentement le gagnaient. Lors des séances, la dynamique du discours ne trouvait plus cette souplesse de l'articulation entre cette réalité carcérale à traverser et ses défenses adoucissantes qu'il avait élaboré de longue date, quelque chose heurtait plus fort, un clivage plus radical. La violence des faits pouvait le persécuter et son état de santé s'est dégradé.

« *Je suis tombé pour viol sur mineur* », la première affaire c'était avec J. (12 ans), « *je suis tombé amoureux de lui* » ; m'avait-il raconté. En sortant de

5. *Longue peine et fin de peine entre humeur et liberté. Un réaménagement psychique.* Le journal des psychologues, N° 34, février 2016.

prison il s'est retrouvé dans des circonstances analogues et il a récidivé. « *C'est horrible, ignoble* », dit-il. « *Je me suis trompé d'histoire, j'ai cru à un conte de fée* ». Nous faisons un lien avec son rapport consenti avec un oncle maternel lorsqu'il était plus jeune, même si nous pouvons en interroger le consentement, et bien qu'il pressentait sans doute alors sa nature profonde, déjà quelque chose se présentait comme « *je me suis trompé dans l'histoire* ».

La récidive et cette seconde incarcération a sonné comme une prise de conscience radicale, cela a produit l'effet d'un « électrochoc ». Ajouté à cela, en cellule la vue d'un codétenu caressant l'écran lorsqu'il y avait un adolescent, l'avait dégouté.

Cette prise de conscience a permis un soulagement; « *je ne veux plus me mentir* ». « *Le jour où j'ai compris, réellement compris que j'ai fait du mal, je suis tombé de haut, comme si l'on m'a poignardé* », « *une claque* ». « *Tant qu'on est dans le déni, le mensonge, rien ne change, on vit normalement* ». C'est ainsi qu'il était sorti la première fois, or le terme « réellement compris » résonne d'une manière corporelle, produisant du soulagement mais aussi une inscription physique face à laquelle Marc est en bute quelques années plus tard. Cette compréhension, cette prise de conscience s'accompagne de la culpabilité qu'il perçoit grandissante à la mesure de ses souvenirs et reviviscences. La culpabilité ne le lâche pas et se noue à son sentiment de honte bien antérieur, qui trouve une voie de fixation et de décharge prioritaire par le corps. A ce stade, il semble que le corps n'est plus seulement le lieu où se montre sa souffrance qui n'a pas été entendue et reconnue mais il devient dans le même temps le lieu où, avec la tonalité de la culpabilité, elle se retourne contre lui. Marc pouvait dire: « *Je n'ai pas réussi ma vie* », « *J'ai fait souffrir des gens* », « *J'ai mérité ma peine* »..., des propos qui nous indiquent la dynamique qui s'installe au fur et à mesure des séances et signifie ce glissement avec une auto dévaluation (accompagnée d'une humeur dépressive) et des éléments à dimension masochiste s'orientant vers une forme d'auto destruction.

« *On ne meurt jamais d'une maladie mais de ses conséquences* »; m'a-t-il dit un jour lors d'une consultation, une parole qui ne manquera pas de produire des échos dans le devenir de cet accompagnement.

Marc m'a évoqué sa première sortie en conditionnelle, sans carte d'identité, il faisait état de propos de sa CIP (Conseillère d'Insertion et de Probation) de l'époque concernant sa mère qui avait dit qu'il allait récidiver aussi ne s'est-il pas senti entouré ou n'a-t-il pas été entouré. « *On voulait se débarrasser de moi* »; dira-t-il, « *je me suis retrouvé seul, pas entouré, on ne m'a pas aidé* ». Une pensée qui lui revient à l'aune de sa nouvelle demande de conditionnelle, une peur, une construction mentale pour tenter de saisir ce qui n'a pas tenu lors de sa première sortie l'attribuant à l'autre dans une projection qu'il importe de considérer mais ne peut toutefois contenir toute la réalité du moment d'alors.

Marc évoquait sa date de conditionnelle qui approchait, toutefois ne souhaitait pas la demander, « *je mérite ma peine* », il estimait devoir assumer la

totalité de sa peine. L'acceptation de ses actes restait bien difficile, la honte et la culpabilité revenait régulièrement. « *Je mérite d'avantage de peine* ». « *Ce que j'ai fait est grave, terriblement grave et ça fait mal* », « *la honte m'opresse* ». Cette énergie, cette agressivité, cette violence insidieusement se retournaient contre lui, les idées obsessionnelles arrimées à la culpabilité le rongeaient, « *je suis un être détruit* », « *on a toujours tort* », cela le tenaillait physiquement, les problèmes somatiques prenaient de l'ampleur le conduisant à des extractions ⁶ pour des examens plus avancés quant à ses difficultés respiratoires. Puis une hospitalisation en UHSI (Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale) a dû être organisée afin de préciser le trouble dont il souffrait. Lentement Marc se dégradait, il était revenu à la Maison Centrale et n'a plus quitté sa cellule. Dans l'impossibilité de marcher, il se déplaçait encore en chaise roulante pour ce qui s'imposait dans le quotidien, repas, douche. Les dernières consultations se sont déroulées dans sa cellule puisqu'il ne lui était plus possible de venir à l'USMP (Unité Sanitaire Médico-Psychologue).

Une cellule de 9 m², investie par les années passées en prison, un corps à bout de souffle dans une chaise ; il m'a salué et a sourit lors de mon passage à son chevet. Il n'y avait pas de place pour bouger, il ne me restait qu'à m'installer sur un bout de lit et être là dans une écoute qui prenait une toute autre dimension.

Marc évoquait son besoin de parler à quelqu'un de soi, sans être coupé, besoin d'être entendu, compris et regarder. Mais à cette heure, le souffle lui manquait, le discours était régulièrement suspendu car parler l'épuisait, ses troubles respiratoires l'empêchaient de prolonger tout effort et même celui de parler.

« On ne meurt jamais d'une maladie, mais de ses conséquences »

D'autres personnes que nous rencontrons se dégradent progressivement et nécessitent plus de soins, aussi bien somatiques que psychiques. Rappelons le propos de M. Foucault qu'il importe de garder en perspective dans cette clinique au quotidien, dans la mesure où il « demeure un fond suppliciant dans les mécanismes modernes de la justice criminelle, un fond qui n'est pas tout à fait maîtrisé, mais qui est enveloppé, de plus en plus largement, par une pénalité de l'incorporel ».

La situation de Marc s'inscrit dans une autre temporalité et une appropriation de la maladie. « *On ne meurt jamais d'une maladie mais de ses conséquences* » m'a-t-il dit un jour, lors d'une consultation. En effet, d'une santé fragile dont il avait conscience, il vivait avec ces maux et adaptait son quotidien en conséquence. Rongé par la honte et la culpabilité qui l'oppressaient, la perspective de sortir l'enchantait et l'inquiétait à la fois. La conscience de ses actes lui revenait régulièrement au fil des années et hantait ses nuits. L'inscription de la souffrance dans le corps semblait être la seule page lisible et éventuellement reconnaissable par l'autre, telle une attente désespérée et une manière d'hypothéquer sa vie. Le

6. Une sortie accompagnée par des surveillants pour procéder à des examens à l'hôpital le plus proche.

lien entre psyché et corps paraît incontestable mais qu'est-ce qui en conditionne la continuité, la perméabilité ou la discontinuité en fonction des circonstances ? Les malentendus entre G. Groddeck et S. Freud ne doivent pas voiler notre intérêt pour ces questions du corps et des développements différents qu'ont fait ces auteurs sur cette instance du « ça ». Dans le cas qui nous concerne, ce sont des points qui ont animé ce travail d'accompagnement de Marc. De plus, la clinique dans le milieu carcéral nous confronte immanquablement à ce carrefour.

Pour finir, revenons à Marc qui avait la nostalgie de chez lui, son projet de sortie était de revenir en bord de mer, il souhaitait faire le chemin de Compostelle, avoir une maison avec un jardin ; entre rêve et réalité cela tenait une partie de son être dans ces moments difficiles.

Quelques jours avant de mourir (je le verrai encore deux fois en détention car il ne lui était plus possible de se déplacer), il me raconte son quotidien, il aurait voulu repartir dans sa ville, il évoque sa fatigue et ses angoisses, la maladie, dit en avoir marre de tout ça, « *je voudrais que cet enfer s'arrête* » dit-il et me conte son rêve : « *un fleuve, un canal, entre un mur et l'eau...* », il s'était réveillé angoissé. En rédigeant ce texte je pense à celui de Nicole Fabre ⁷, *Rêves de vieux*, présentant ces rêves à l'approche de la mort. Que disait ce dernier rêve ? Ce jour je l'ai simplement accueilli comme tel puisque nous marchions déjà vers « cette source »...

Les difficultés respiratoires se sont accentuées, infection et surinfection, extractions et hospitalisations n'y ont pas suffi et Marc est décédé de son affection en cellule.

« *On ne meurt jamais d'une maladie mais de ses conséquences* », une parole qui m'est revenue lorsque j'ai appris son décès. Qu'est-ce que la maladie, qu'est-ce que les conséquences ? La maladie apparente et diagnostiquée ne serait-elle pas la conséquence d'une maladie ou d'une souffrance bien plus profonde qui a cherché à se traiter, voire à être traité au cours de son existence, trouvant par-ci par-là des moments de répit. Arrivé à la vie dans cette histoire à côté de la famille constituée, son nom signait son sentiment de différence et « *d'être d'une autre histoire* », tel qu'il a pu nommer ses recours à l'acte ⁸ ; « *je me suis trompé d'histoire* ». C'était toutefois la sienne, qu'il s'agissait d'intégrer, d'incorporer dans ces moments qui ont fait sens.

René Monami
Psychologue clinicien
René Monami 21, avenue Foch
68500 GUEBWILLER
mail : uilthac@orange.fr

7. Dans *Imaginaire et inconscient*, N° 44, Le vieillir en vie, 2020.

8. « Recours à l'acte », une expression empruntée à Claude Balier qui semblait plus juste que « passage à l'acte ».